

Le Progrès (Lyon)

Edition d'Oyonnax – Léman – Bugey – Bas-Bugey ; Edition de Bourg – Bresse – Val-de-Saône-Nord ; Edition de Dombes – Côtière de L'Ain

Actu | ain et région, jeudi 13 février 2025 609 mots, p. OLBB14,BBVS14,DOCA14

Ain

De 220 à 370 hectares nécessaires aux deux nouveaux EPR2

Jean-Marc Mazué

Dans le cadre du débat public sur le projet de construction de deux EPR2 sur la centrale nucléaire du Bugey, une première visite du site retenu a eu lieu ce mercredi 12 février. 60 personnes y ont participé. 220 hectares seront nécessaires, plus une « rallonge » possible de 150 ha pour les « à côté ».

Organisée par la commission nationale du débat public (CNDP), la visite du site choisi pour la construction des deux futurs EPR2 a réuni environ 60 personnes. Scindés en deux groupes, les visiteurs ont rallié deux points d'information. Le Progrès a suivi l'un d'eux, guidé par Pierre-Franck Thomé-Jassaud, directeur du débat public et directeur communication médias, influence et réputation, responsable du service de presse du groupe EDF.

Les fouilles archéologiques préventives ont déjà commencé

La première étape se tenait en bord de Rhône, où le directeur a expliqué le système des tours aéroréfrigérantes dont l'objectif est de limiter la température de l'eau utilisée par la centrale en circuit fermé avant son retour au fleuve. Selon les données techniques d'EDF, deux tours aéroréfrigérantes de 205 mètres chacune (ou quatre de 161 mètres) permettraient de limiter à 1°C la différence de température entre l'amont et l'aval. Les besoins en eau seraient, selon EDF, d'un million de m³ par an en phase d'exploitation, soit 0,5 % du débit en situation courante et ne pourraient pas excéder 2 % en période extrême de débit minimal du fleuve cumulé à une période de canicule. Selon le calcul d'EDF, sur une moyenne d'un débit de 10 m³ /s du fleuve, 2 m³ s'évaporent et 8 sont restitués au milieu naturel.

La deuxième étape de la visite a permis à M. Thomé-Jassaud de faire le point sur les premiers travaux. Car, sur le terrain, des études sont en cours : sondages géologiques et fouilles archéologiques préventives sur 8 à 10 % de l'emprise foncière. « Nous avons commencé les fouilles préventives le 28 janvier (Jour du lancement du débat, NDLR.) et elles se poursuivent jusqu'au 13 mars, sauf cas de découverte majeure », précisait le responsable de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Le dossier du maître d'œuvre indique que 220 hectares de carrières et terres agricoles sont nécessaires à la construction des ERP2, mais que « 150 hectares supplémentaires pour les infrastructures, équipements et aménagements associés » pourraient s'ajouter.

De l'emploi du conditionnel

Jean-Claude, 75 ans, habitant Villette-d'Anthon (Isère, à 15 km de la centrale) était venu pour y voir plus clair : « J'ai fait toute ma carrière dans le nucléaire et je suis plutôt pro-nucléaire. Je reste pourtant prudent. La formation du personnel et les standards de construction des deux EPR2 m'interrogent. Je pense qu'il y a eu un gros fléchissement des compétences en France. Les écueils liés à Flamanville ou en Suède m'ont refroidi », livrait-il.

Christine Déseraud, militante Sortir du nucléaire Bugey , était également présente. Elle s'est montrée sceptique face aux arguments développés sur les questions de résistance du projet face aux aléas climatiques, notamment le refroidissement de la centrale en période d'extrême sécheresse, ou encore, la réelle contribution des deux EPR2 dans la limitation du réchauffement climatique. De son côté, ponctuant son argumentaire de conditionnel, Pierre-Franck Thomé-Jassaud ne manquait pas de le rappeler : « Nous n'en sommes qu'à l'étude d'opportunités : le programme n'est pas décidé ».